manière dont nous devons nous concerter avec la cour d'Espagne. Nul doute que les intérêts étant communs, la confiance ne doive être entière, & toutes les mesures prises de concert.

Mais il n'y a que trop lieu de craindre que l'Angleterre n'ait dans les bureaux des ministres d'Espagne des intelligences qui lui donnent avis de beaucoup de secrets importans. C'est un danger contre lequel il faut être en garde dans les communications qu'on doit faire à l'Espagne. Certainement la communication de tout ce qui, en annonçant la ferme résolution des deux rois de maintenir la paix, indique l'usage des moyens propres à menacer l'Angleterre directement, ne peut nuire, même quand le ministère britannique en auroit connoissance. Mais tout ce qui tiendroit à des entreprises sur Minorque ou sur Gibraltar, à des mesures combinées pour porter des forces dans les Indes, ne peut être confié sans danger qu'au roi d'Espagne & à M. de Grimaldi pour lui seul.

6 avril 1776.